

Séance du 29 août 2024

Membres en exercice :	15
Présents :	9
Votants :	10
Pour :	10
Contre :	0
Abstention :	0

---- L'an deux mille vingt-quatre
le **29 août 2024** à 18 heures 15
le conseil municipal de la commune d'AUBIGNOSC dûment convoqué, s'est
réuni en session ordinaire, dans la salle du conseil sous la présidence de
Monsieur René AVINENS, Maire.

--- Date de la convocation : 21 août 2024

DCM N°39/2024

7-1

Membres présents :

MMes & MM. **AVINENS René, ROBERT Frédéric, DELMAERE Christian
CHAILLAN André, SECHEPINE Elisabeth, DANEL Mauricette, LERDA
Serge, ARMINGOL Elisabeth, WEBER Hélène**

4 absents excusés : **TURCAN Nicole, LATIL Yves, MACCARIO Fabrice,
WALCZAK Franck**

2 absents : **ISNARD Wilfried, MARTINELLI Nicolas**
1 pouvoir : **TURCAN Nicole à DELMAERE Christian**

Secrétaire de séance : **ROBERT Frédéric**

Envoyé en préfecture le 03/09/2024

Reçu en préfecture le 03/09/2024

Publié le

ID : 004-210400131-20240829-2024DCM39-DE

OBJET : CONSTATION DE PROVISIONS CREANCES DOUTEUSES

----- Monsieur le Maire indique que selon la Trésorerie, les créances douteuses s'établissent sur le budget général à 48 €. Le recouvrement des sommes dues dans les dossiers présentés n'étant pas acquis, il faut valider la constitution de cette provision.

Compte tenu des provisions constatées au cours des années passées et de nos prévisions budgétaires 2024, il convient donc de constater une provision au 6817 par mandat d'ordre mixte d'un montant de 48 €.

--- Après en avoir délibéré à l'unanimité le conseil communautaire :

- **VALIDE** le principe de la provision pour risque d'impayés d'un montant de 48 € pour les créances listées par la Trésorerie.

----- Fait et délibéré à AUBIGNOSC, les jour, mois et an que dessus.

POUR EXTRAIT CONFORME,
Le maire,

René AVINENS



Le secrétaire de séance,

Frédéric ROBERT